

FGPD CAP du 15 mars 2011 Tableaux d'avancement et liste d'aptitude

Les CAP locales C et B gestion publique réunies le mardi 15/3 avaient à se prononcer sur les tableaux d'avancement ainsi que la liste d'aptitude à la catégorie B.

>TABLEAUX D'AVANCEMENT

Dans le corps des contrôleurs, les sélections n'ont pas entraîné de discrimination du fait de la notation, les candidats de même échelon ayant tous été retenus.

A contrario, en catégorie C, la notation a conduit à exclure ou retenir des candidats de même échelon (AP2 8° et AA1 5°). La motion ci-jointe déposée dan s les 2 réunions dénonce ce système de barrages iniques et inutiles créés dans les carrières de C et B.

Les agents retenus sur les tableaux d'avancement locaux sont donc :

	Tableau de AA à AAP . Quota départemental : 2,22. A classer : 3 agents.		
1	Valérie BERRUT	Trésorerie de Bagnères	
2	Céline MINET	Trésorerie de Rabastens de Bigorre	
3	Rachel BOURBON	Trésorerie de Bagnères	

	Tableau de AAP 2 à AAP1 . Quota départe	emental : 4,97. Agents classés : 6.
1	Evelyne BUZY	Trésorerie de Lourdes
2	Isabelle AUBRY	Trésorerie de Vielle Aure
3	Justin BOURRE	Trésorerie de Tarbes Adour Echez
4	Isabelle LERCETEAU	Trésorerie de Tarbes Municipale
5	Pascale ARBANT	Trésorerie de Lourdes
6	Franck COSENTINO	Trésorerie de Bagnères

Table	Tableau de Contrôleur 2 ^{ème} à Contrôleur 1 ^{ère} Quota départemental : 2,84. Agents classés : 4.	
1	Jean-Noël BECHACQ	Trésorerie de Lourdes
2	Marie-Hélène BRUSAU	Trésorerie de Lannemezan Hôpital
3	Corinne HOCLET	Trésorerie de Vic en Bigorre
4	Philippe CELERIO	Trésorerie de Tarbes Municipale

Table	Tableau de Contrôleur 1ère à Contrôleur Pr Quota départemental : 3,26. Agents classés : 4.		
1	Franck BAZEILLE	DDFIP	
2	Serge DULOUT	Trésorerie de Tarbes Adour Echez	
3	Frédérique RIBATET	Trésorerie de Tarbes Municipale	
4	Patrice MIRALLES	EDAR	

Notons toutefois que les agents retenus en dernière(s) position(s) de ces listes ne profiteront certainement pas de leur classement cette année mais seront classés en première position l'an prochain.

>LISTES D'APTITUDE DE C EN B

Pour les élu(e)s CGT ce mode de promotion est bien trop subjectif (notations et appréciations) et trop orienté. Les directions, après avoir réparti les enveloppes de bonification de notes, s'accordent en effet le droit d'apprécier les tâches plus ou moins nobles, afin de « justifier » une promotion.

A l'inverse, les élus CGT s'attachent à valoriser d'abord des critères plus objectifs d'ancienneté, d'âge, d'échelon,....

Lors de la discussion, la CGT a fait remarquer nombre d'incohérences dans les propositions de la direction:

♦ agents classés devant d'autres agents avec des notes inférieures (les critères de la direction apparaissant dès lors comme étant à géométrie variable), avis très favorables non valorisés pour certains....bref, tout ce qui fait de cette liste une affaire de sélection discrétionnaire.

C'est ainsi qu'après deux interruptions de séance réclamées par les élu(e)s CGT , une proposition plus équilibrée a pu être élaborée tenant compte de certaines de nos interventions.

Les élu(e)s CGT se sont néanmoins abstenus lors du vote, l'intégralité de leurs propositions, notamment celles préconisant une reconnaissance pleine et entière de l'ancienneté, n'ayant pas été retenue.

Propositions liste d'aptitude de C en B Possibilités de promotion : 5,30. Agents classés		s de promotion : 5,30. Agents classés :8.
1	Marie-Agnès MINET	Trésorerie de Tarbes Municipale
2	Robert SURREL	Trésorerie de Tournay
3	Marie-Thérèse PY	Trésorerie de Tarbes Adour Echez
4	Geneviève DUFFAU	Trésorerie de Rabastens
5	Annick FOURCADE	SIP de Tarbes
6	Marie-Luce FAUCHERAND	DDFIP
7	Jean LAGRUE	EDAR
8	Josiane DAVANT	Trésorerie de Tournay

Motion des élus CGT aux CAP de catégories C et B du 15/03/2011

Les élu(e)s CGT aux CAP locales de catégorie B et C réunies ce 15/03/2011 pour étudier les tableaux d'avancement et la liste d'aptitude de C en B dénoncent ici les effets du système subjectif de la notation sur l'avancement des agents dans une même catégorie. En effet, on peut constater , une disparité certaine d'appréciation des agents selon leur affectation .

A l'examen des tableaux on peut également noter des différences de traitement suite aux reclassements lors de diverses promotions de grade .

Ils revendiquent, à l'instar de ce qui se passe dans la catégorie A, la linéarité de la carrière en catégorie C et B, sans obstacles artificiels (Tableaux d'avancement) créant des grades sans fondements fonctionnels.

S'agissant de la liste d'aptitude de C en B, l'introduction du critère de sélection des agents de plus de 58 ans doit, pour la CGT, conduire obligatoirement à l'augmentation corrélative du nombre de possibilités de promotion. Les élus dénoncent le refus de la direction locale de communiquer préalablement sur ses intentions de proposition de liste.

La section CGT Finances Publiques 65 réaffirme ici son opposition aux listes d'aptitude et revendique la création de véritables examens professionnels où les candidats reçus seraient appelés dans le temps selon leur rang de classement.

Vos représentants CGT présents à la CAP

Annick FOURCADE, Olivier VENTURETTI et Sibèle CELERIO en Catégorie C Encarnita CERRILLO, Thierry MAÏS, Franck BAZEILLE Pierre DURAND en catégorie B

Alors, je n	ne syndique	
Nom prénom :		
Adresse administrative :		<i>a</i>
eMail:		
Grade :	Echelon/Indice :	
Temps partiel :	Date:	
	ignature,	